

BAN PUBLIC

Association pour la communication sur les prisons
et l'incarcération en Europe

La rencontre

Ban public est la première étape de la réalisation d'une promesse faite à d'anciens compagnons, d'amis. La volonté de ne pas cesser de lutter en sortant. Et le serment était d'autant plus impossible à oublier que la peine et l'enfermement continuaient même dehors. Pour le reste ce fût une série de belles rencontres, d'énergies, d'envies communes, pour réunir en un seul lieu toutes les sources d'information sur la prison. Ban Public naît durant l'hiver 1999 de ce besoin de dire, de rompre le silence.

L'association

BAN PUBLIC est une association, loi de 1901, areligieuse, adogmatique et apolitique, qui a pour but de favoriser la communication sur les problématiques de l'incarcération et de la détention, et d'aider à la réinsertion des personnes détenues.

Par son nom, l'association **BAN PUBLIC** se veut un lien symbolique entre le dedans, caché parce qu'infâme aux yeux du monde, et le dehors qui ne sait pas ou n'accepte pas son reflet, son échec. Nous voulons ouvrir les portes et les yeux, afin que la prison devienne l'affaire de tous.

Composée d'ancien(e)s détenu(e)s, de journalistes, d'universitaires, d'artistes, d'associations... de citoyens, **BAN PUBLIC** développe son action autour d'un site Internet, **prison.eu.org**.

Un site indépendant consacré aux prisons

Ce projet est né d'une observation simple : la relative confidentialité et surtout la dispersion des sources, témoignages, rapports et études consacrés aux prisons et aux prisonnier(e)s.

L'objectif est double :

1. Créer une plate-forme d'information et de réflexion accessible et pédagogique, le site ayant pour objet l'échange et la production d'information et, plus globalement, la mise en relation de celles et ceux qui travaillent sur les prisons et pour les détenu(e)s.
2. Accroître la visibilité du problème de la détention et sensibiliser le grand public à ces questions.

Le contenu

Les informations disponibles en ligne touchent autant à la vie " dedans " que " dehors ". La ligne éditoriale privilégie le service (infos pratiques, guide forum, listes de diffusion) et l'information (veille, analyse, documentation). Les archives intègrent des documents aussi différents que des textes de lois, des rapports, des lettres, photos, dessins, articles, études, statistiques, liens hypertextes ou interviews, structurés par une base de données et coordonnés par un puissant moteur de recherche. L'accès à la totalité des contenus est gratuit.

Le réseau

La dynamique fédératrice du projet fonctionne sur la constitution d'un réseau transversal de (ex)détenu(e)s, de familles, d'intervenants professionnels ou bénévoles, d'associations, de journalistes ou de chercheurs. Ces producteurs d'informations sont reliés par une liste de diffusion, et les associations membres de **BAN PUBLIC** peuvent créer leur propre site Internet au sein du réseau **prison.eu.org**.

<http://www.prison.eu.org>

Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris – redaction@banpublic.org 06-60-17-33-42

Siret : 449-805-928-00016